

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 7

Artikel: L'art de diviser
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LES BRANDONS.

XOUH ! c'est bientôt les Brandons ! » Cri de joie, par lequel les bambins accueillaient la venue de cette fête, en train de disparaître comme d'autres coutumes ancestrales. Ils voyaient dans ces feux une invite à l'hiver à ne pas s'attarder au-delà de cette date (troisième dimanche de février), un premier adieu avec un appel au printemps, à la verdure et aux fleurs. Ils savaient que, dès lors, les deux saisons allaient se jouer quelques niches et que la victoire définitive resterait à la jeunesse, riche de promesses. Ils songeaient surtout que les portes de l'école s'ouvriraient bientôt pour leur donner plus souvent la clef des champs.

Revivons ces heureux moments.

Un après-midi, les écoliers de 14 et 15 ans s'en vont, sous la conduite d'un municipal, sur les bords boisés de la Menthue, couper coudriers, genêvriers, pins et sapins rabougris, victimes de la pluie des moutons, viornes, saules, pour laisser la place aux meilleures essences ; ils en font des fagots qui brûleront lentement, mais se consumeront quand même dans le grand brasier. Un second après-midi a lieu la récolte des roseaux sur la grève, et il y en a !

Une quête de bois sec dans le village, et tous les matériaux sont réunis sur le marais qui précède la grève. A l'aide d'adultes, le bûcher est préparé avec un soin minutieux. Un mât au centre d'un carré ; aux quatre angles, des piliers, terminés en fourche, reliés par des traverses ; tout un système de longs rondins, disposés en solives, sur lesquels s'entassent, en un mélange bien conditionné, roseaux, fagots secs et fagots verts. Le beau travail, le beau bûcher, plus beau que celui du 1^{er} août !

Ceux qui font leur dernière année d'école sont chargés de monter la garde jusqu'à minuit, pour éloigner les mal intentionnés ; c'est leur veillée des armes. Accroupis autour d'un feu qu'ils alimentent des reliefs du « grand œuvre », ils ont l'air de jeunes trappeurs en quête d'aventures. Pour ne pas céder au sommeil, ils se lèvent deux à deux, à tour de rôle, font une tournée d'inspection, scrutent le ciel pour en tirer les pronostics du lendemain, — le grand soir — et reprennent leur place dans le cercle.

Ils auraient dû veiller jusqu'au jour, car le lendemain, il ne restait qu'un tas de cendres chaudes et le squelette informe de leur bûcher. Le ou les coupables ne peuvent être découverts ; ils se gardent bien de se vanter de leur méfait. Pour égarer les soupçons, ils sont sans doute les plus zélés à manifester leur réprobation. Il faudrait une enquête minutieuse ; mais qui la ferait, puisque, en somme, personne n'est lésé. Le plus simple est de remédier au mal dans la mesure du possible.

L'indignation générale est si grande, le désespoir des enfants si violents, que les papas élèvent eux-mêmes un nouveau bûcher, au lieu d'aller au prêtre. Il n'a pas les magnifiques proportions du premier ; n'étant formé que de bois sec, il n'en flambe que mieux quand les étoiles commencent à s'allumer dans un ciel d'une admirable pureté. Les flammes montent le long du mât à demi carbonisé, qui s'allume à son tour, crétipe et se brise. Les étincelles jaillissent de tous côtés et, quand une trouée se forme dans la masse, c'est comme une explosion de feux d'artifice, à laquelle ré-

pond une explosion d'exclamations enfantines.

Le village est accouru ; nombreux sont ceux et même celles qui ont des yeux et des oreilles de détectives, pour tenter de découvrir les mauvais farceurs, revenus probablement sur les lieux de leur méfait.

Le grand feu, qui brûle avec un bruit de fournaise, dont les longues flammes ondulent au vent du soir et claquent comme des drapeaux rouges, est au centre d'un cercle immense, où dansent, courent, s'élèvent, s'abaiscent les torches enflammées, — les brandons — que promènent une nuée d'enfants, poussant des cris d'exaltation. Quelques-unes de ces torches ont été confectionnées avec un amalgame d'étope et de poix, dans l'affairement des jours précédents et à la grande anxiété des mamans, qui craignaient brûlures, tâches aux vêtements, incendie. Elles brûlent avec beaucoup de fumée, en répandant une agréable odeur de résine. Ces feux-follets capricieux se dispersent, se rapprochent pour se fuir de nouveau ; ils ont la vie plus longue que celle du foyer central, et quand celui-ci, effondré, s'éteint dans des soubresauts d'agonie, ils se rangent en files, pour faire, en tête du cortège, une entrée triomphale au village.

La soirée s'achève devant des échafaudages de beignets et de merveilles, dorés, sucrés, affriolents, qu'il faut renouveler pour satisfaire moins l'appétit que la gourmandise des convives. On fait fi des maux probables d'estomac et, pour les éloigner, on tient les camomilles à portée de la main.

Aujourd'hui, la graisse pétille et la pâte onctueuse grésille encore de Moudon à Payerne ; mais les grandes flambées trouant la nuit, les torches fumeuses et dansantes, brandies par des bambins ivres de joie, ne sont plus que des étincelles de souvenirs, emportées par la génération descendante.

A. Gaillard.



LO VELADZO NEGRE PE LOZENA.

STAO dzor passâ, là papâi désant que lài avâi pè Lozena tot on tropi de nègre que l'étai arrevâ. L'étant, que paraît, pè la Ripouna, désô la Grenette, et l'avant avoué leu lão menistre, le fenne, le précaut de perlé, le bouïbo. L'avant prâi assebin tot cein que faut po fêre dâo tredon, po qu'on le zoûie du tot liein.

Quand i'é lyè elli l'affére su la Folhie, mè su de :

— Voudrî bin vére se Counet et sa fenna sant adî de ellia Sociétâ !

Vo vo rappelâde, prâo su, que quand ellia nègre étant vegniâ le premi coup pè noutra capitâla, à Gonflio, lài a cinq i'an, i'avé èta bin ébahya de lài vére Counet, mon camerardo d'écoula. Lài li et sa Marienne que fasant le muscâre. Lài, ie fîsâi avoué dâi baguette su on gros tenot, que cein fasâi onna brison dâo tonnerro, et la Marienne châotâve tantoût su on pâ, tantoût su douï ein breinneint la tîta, ein sè brossateint lo veintro avoué le dâi et ein brâmeint : « Do-

moi des sous ». L'étai leu là nègre et là z'avant matsourâ po fêre craire.

Dan, su zu pè ellia Grenette. I'e revu lo mîmo affére que la cin i'an : là bouïbo que mendayant, là gros que musiquant, là matsourâie que dansant, et adî dinse.

Su zu vè ellî que fasâi lo tintamarre. Lâi é de ein catson :

— Salut, Counet !

M'a repondu :

— Su pas Counet. Mè ie su Samin, son biau-frâre, Counet, l'é !

M'a adan montrâ on coo que l'étai setâ quemet le cosandâi, lo tui su lè tsambe crâije et que l'avâi tot onna marmaille dèveron li.

L'é tot tsaud recognu Counet avoué sa potta de mineu et sè pâi fresi et su zu vers li :

— Adan, Counet, que lài dio, t'a tsandzi de metî. T'i po rein né dein lè musicien ?

— Na, que m'a fê. Ora m'ant met marabout.

— Quaise-tè ? Qu'è-te cein po on metî ?

— On marabout l'é on coo quemet mè, que l'é quemet on régent que sarâi menistre, ào bin on ministre que sarâi régent et que dusse dévesâ ein arabe.

— Vâi mâ, tè que t'avâi la tîta tant dura à l'écolâ, quemet a-to fê po veni régent-menistre et prêdzî ein arabe.

— L'affére a été du po coumeinci et i'en é bin eindourâ. Mâ lài su arrevâ tot parâi. Accutâ !

Et vaïce mon Counet — de Velâ-lè-Bâoze — que l'a prêdzî dinse ein arabâ ai matsourâ que l'é-tant setâ, là tsambe crâije assebin :

— Allah ! allah ! allah ! allah pâ ! allâ lài ora melebagro ! Enic, bénic, triff, traf, ric, rac, actebô, zinguê, tine, fane, tousse, ouze ! Allâ pâ, lo sé adî !

Et lào recordâve tot cein qu'on desai quand on étai mousse, po savâi à cô l'ire po attrapâ là z'autro, po djuvâ à la catse, ào bin à la pudze et à la coratta.

— Allah ! allâ pâ ! Uni, unel, casel, du pied de junc, coquille bourdon ! Allâ, tralala ! Ramo-ion, ramo-dôû, ramo-trâi, ramo-quattro, ramo-çin, ramo-six, ramo-sat, ramo-houït, ramo-ramu ! allâ pâ ! Lé sé tî ! Allah ! Tralallah !

Et tî le mousse redesant :

— Allah ! allâ pâ ! tral'allah !

Et diande grand temps, grand temps à dèvesâ, avoué elli l'Allah qui i' été tot étourlo de cein vère.

— Vâ ! que lài é de. Po savâi l'arabe, te sâ bin l'arabe. Mâ, dis mè vâi, ta Marienne, ta fenna, iô è-te ?

— La Marienne ? Stasse que dansive là z'autro iâdro avoué la Melie ào biau-frâre Samin pè lo veladzo-nègre su Beaulieu.

— Oï, que l'avant èta goudronnâie à tsavon tote lè duve et qu'on pouâve rein lè recougnâtre que po cein que la Marienne l'avâ on gran de biautâ damon dâo dènâo.

— Justo ! Eh bin ! La Marienne, avoué elli geudron la pâ lài è vegnâite tota pè rebibe, que met dâi pive et s'è eingadjâ po fêre la fenna-crocodile ào bounan pè la Ripouna.

Marc à Louis.

L'art de diviser. — Jeannot, comment partageais-tu également treize pommes entre quatorze personnes ?

Jeannot. — J'en ferais une compôte.